

Entrevue avec Annie Beaudoin, Directrice des comptes majeurs chez HydroSolution



Annie Beaudoin
HydroSolution

Il n'est pas toujours facile pour les syndicats de copropriété de trouver le bon assureur et de comprendre les variations de coûts et de risques. Pour y voir plus clair et vous donner des pistes de solutions, nous avons eu un échange avec Christian Vanasse, directeur principal des ventes et développement des affaires, assurance des entreprises chez Beneva. Il présente le point de vue des assureurs sur l'assurance en copropriété, la façon de présenter son dossier à son assureur, ainsi que les actions préventives à prendre.

1. Bonjour, monsieur Vanasse! Pourriez-vous nous éclairer sur ce que l'arrivée de Beneva change pour les assurances des syndicats ou des particuliers en copropriété?

Concrètement, c'est l'union de deux assureurs très présents, qui redoublent d'efforts pour répondre tant aux besoins des copropriétaires que des syndicats de copropriétés, malgré les périodes plus difficiles. Beneva, c'est l'expérience combinée de deux assureurs, qui ont les gens à cœur.

2. En tant qu'assureur, quels conseils donnez-vous aux syndicats de copropriétés pour le renouvellement de leurs assurances?

Tout d'abord, c'est de bien identifier les risques inhérents à la copropriété : infiltrations d'eau, dégâts d'eau à répétition,

chutes devant la copropriété, gestion des fumeurs, entretien des parties communes et peut-être d'une piscine. Dans un deuxième temps, il est aussi très important pour votre assureur de savoir que vous avez prévu les risques dans la planification des entretiens et le suivi. En d'autres mots, c'est d'avoir un plan de gestion du risque.

3. Quels sont les sinistres les plus coûteux pour les copropriétaires?

Rien n'est plus coûteux qu'un incendie. Heureusement, c'est plutôt rare, surtout s'il y a une gestion des fumeurs et que les règles en ce qui a trait à l'électricité sont respectées. De nos jours, les sinistres les plus coûteux sont en lien avec les dégâts d'eau, qui sont très fréquents. Plus il y a de logements, plus il y a d'étages et plus le sinistre est coûteux. Un simple tuyau de lave-vaisselle qui rend l'âme au 8e étage fera des dommages jusqu'au sous-sol.

4. Quels types d'appareils font le plus de dommages en copropriété, et pourquoi?

Il s'agit des fameux réservoirs d'eau chaude, qui sont assurément responsables d'une grande proportion des dégâts. Viennent ensuite les tuyaux des laveuses et même des sècheuses à vapeur. Les lave-vaisselle, comme les réfrigérateurs fournissant eau et glace, sont aussi des appareils au cœur de certains désastres.

5. Comment les syndicats de copropriété devraient-ils se préparer ou dans quoi devraient-ils investir pour faire diminuer leurs risques de subir un sinistre et ainsi améliorer leur couverture d'assurances?

L'investissement en prévention par les syndicats de copropriété permettra, à terme, de bénéficier de meilleures conditions d'assurances. Un syndicat ayant pris les actions nécessaires pour prévenir les risques les plus fréquents bénéficiera de meilleures conditions et sera moins pénalisé en cas de sinistre. Il y a une expression en assurances qui dit que les assureurs aiment assurer un certain risque, mais jamais un risque certain. Des chauffe-eau de qualité supérieure ou un système de détection de fuites comme celui d'AKWA, offert en exclusivité par HydroSolution, sont de bons exemples de mesures préventives.

6. Quels sont les avantages de faire affaire avec une compagnie comme HydroSolution?

HydroSolution est une entreprise avec des valeurs humaines, qui a à cœur le bien-être de ses clients et qui offre un accompagnement hors pair. Nous avons plusieurs dossiers d'assurances avec eux et ce sont des gens expérimentés.

7. Pourquoi recommanderiez-vous HydroSolution?

Je les recommande autant pour leurs chauffe-eau, qui sont de qualité et d'une durée de vie supérieures, que pour leur solution AKWA de détection de fuites d'eau, qui s'intègre à merveille à un plan de prévention.

Merci, Monsieur Vanasse, pour ces précieux renseignements!



Remplacez vos employés en vacances en toute tranquillité.



IMPARTITION DE PERSONNEL

- Concierge
- Préposé à l'entretien ménager

PROPRET, entreprise d'économie sociale : une solution souple, adaptée et écoresponsable.

propret.org • 514 279-3627